

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - SMAEP 4B (accueil@syndicat4b.fr)

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE VILLEMAIN (mairie-villemain@paysmellois.org)

- AGENCE REGIONALE DE SANTE (ars-dd79-eaux@ars.sante.fr)

Délégation Départementale
des Deux-Sèvres

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle
sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SMAEP 4B

Prélèvement	00084590	Commune	VILLEMAIN
Unité de gestion	0099 SMAEP 4B	Prélevé le :	lundi 13 octobre 2025 à 09h48
Installation	UDI 000320 LOUBILLE	par :	AMÉLIE DEMAIL
Point de surveillance	0000001705 CENTRE BOURG	Type visite :	D2
		Type d'eau :	

Type de l'analyse : D2PCN

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17)

1701

Code SISE de l'analyse : 00084591

Référence laboratoire : 25101008408801

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,06 mg/L	2	1	
Nickel	3,5 µg/L	20		
Plomb	5,5 µg/L	10		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00084590)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Niort le 23 octobre 2025

Pour le Directeur Général, la Directrice Déléguée,
Direction Santé Environnement et Politique Une Seule
Santé

